

# Camaret Magazine

BULLETIN MUNICIPAL

## LA NOUVELLE CRÈCHE INAUGURÉE



**DOSSIER**  
UN TISSU ASSOCIATIF  
TRÈS RICHE.

>P.8

**TRAVAUX**  
Des chantiers au quotidien  
pour favoriser le cadre de  
vie.

>P.14

**DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

>P.18

# Zoom sur

## LA NOUVELLE CRÈCHE INAUGURÉE



### LES CHIFFRES CLÉS

**Superficie :** 516 m<sup>2</sup>.

**Capacité :** 35 places.

**Investissement :** 1, 424 million d'euros HT.

**Subventions :** La CNAF (315 000 €) ; l'Etat qui a participé au financement des panneaux photovoltaïques et attribué une aide de 85 500 € ; le Conseil général de Vaucluse (70 500 € dans le cadre du programme 1 000 places en crèche) ; le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (51 800 €) ; L'ADEME (51 800 €) ; le sénateur Claude Haut (50 000 €) au titre de la réserve parlementaire.

Quatorze mois après la pose de la première pierre, la nouvelle crèche est opérationnelle et a ouvert le 30 août. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée le 30 septembre en présence de Claude Haut, président du Conseil général, Pierre Meffre, conseiller régional et maire de Vaison-la-Romaine, André Barnoin, vice-président de la MSA et Raymond Palleiro, président de la CAF de Vaucluse et de nombreux élus et camarétois. Les services techniques ont apporté la dernière touche à la mise en route, notamment le déménagement de toutes les structures mobilières. La nouvelle directrice, Mme Bayet, et son équipe accueillent en moyenne 35 enfants par jour.

### UN ENCADREMENT QUALIFIÉ ET COMPETENT

L'encadrement est assuré par une directrice, médecin territorial, une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants, cinq auxiliaires de puériculture, quatre assistantes petite enfance titulaires d'un CAP petite enfance. Le personnel de service : un agent de crèche titulaire d'un CAP petite enfance, un responsable de la restauration et un agent chargé de l'entretien et de l'hygiène des locaux.

### UN BATIMENT INNOVANT ET DEJA PRIME

La crèche est le fruit d'une volonté d'offrir un espace de vie sain et agréable aux tout-petits, mais aussi de la nécessité de construire autrement face à une problématique énergétique croissante. Les performances du bâtiment sont atteintes sans débauche de moyens, sans sur isolation, simplement par une conception raisonnée, avec les bons matériaux aux bons endroits : murs en pierre du Gard, toiture végétalisée, panneaux photovoltaïques assurant l'autonomie énergétique du bâtiment, système de ventilation naturelle qui limite au maximum l'usage de la pompe à chaleur. ●



# Édito



**Chers concitoyens,**

La rentrée scolaire a permis à quelque 500 enfants de reprendre le chemin des écoles camarétoises où ils ont été accueillis par des enseignants et un personnel communal investis d'une mission essentielle : la transmission du savoir.

Priorité majeure de la municipalité, l'épanouissement et l'autonomie des jeunes du village sont indissociables de la réussite scolaire et de l'accès à tous les savoirs. Cela commence dès la petite enfance et c'est avec une très grande satisfaction que nous venons de procéder à l'inauguration de la nouvelle crèche dont la capacité va permettre d'accueillir 35 enfants. Un service public de la petite enfance ne doit pas être soumis à des enjeux financiers mais doit permettre aux enfants de s'épanouir librement. La municipalité se donne les moyens de cette ambition. Si la famille est le premier lieu d'apprentissage de la vie sociale, nous devons la soutenir et nous adapter aux besoins d'une société en pleine évolution. A Camaret, nous avons la volonté d'assurer à toutes les familles un accueil sécurisé pour leurs enfants. La sécurité pour tous demeure bien évidemment

notre préoccupation quotidienne et alors que l'automne s'est installé confortablement, on ne peut que se réjouir de l'efficacité de l'opération « tranquillité vacances » qui, cet été, a permis à la police municipale de surveiller pas moins de 65 propriétés. Aucun délit n'a été constaté et je ne peux que me féliciter des excellentes relations qui permettent à la gendarmerie et à nos policiers municipaux de travailler au quotidien en étroite collaboration pour une grande efficacité.

Cadre de vie et dynamisme associatif sont également indissociables. La journée des associations a montré une fois encore la richesse du tissu associatif camarétois ; qu'il me soit permis ici de féliciter et de remercier toutes celles et tous ceux qui n'hésitent pas à donner de leur temps, parfois même de leur argent, pour faire vivre les associations. Les bénévoles peuvent compter sur le soutien indéfectible de tous les élus.

*Marlène THIBAUD*

## Sommaire

### DOSSIER

**Un tissu associatif très riche.**

**P. 8 > 13**



- **VIE SCOLAIRE** ————— **P. 4-5**  
L'école des Amandiers fête ses 50 ans. Le bilan de la rentrée. Challenge de la prévention routière.
- **VIE MUNICIPALE** ————— **P.15**  
Les délibérations du conseil municipal.
- **PATRIMOINE** ————— **P.16-17**  
Quatre chantiers de restauration pour préserver et valoriser le patrimoine de la commune.
- **DÉVELOPPEMENT DURABLE** **P.18-19**  
Une centrale photovoltaïque sur le toit de la crèche ; des actions concrètes pour économiser l'énergie ; les résultats du concours du fleurissement ; un marché hebdomadaire toute l'année.
- **TRAVAUX** ————— **P.14**  
Des chantiers au quotidien pour favoriser le cadre de vie.

# Vie scolaire



## 1960-2010 : L'ÉCOLE DES AMANDIERS FÊTE SES 50 ANS

Le vendredi 17 septembre, l'ambiance était à la fête dès 18h30 dans les locaux et la cour de l'école des Amandiers, afin de célébrer dignement les 50 ans de l'établissement.

Une exposition de 200 photos de classe était prise d'assaut par autant d'anciens élèves qui les scrutaient pour retrouver les visages de jadis. Tout au long des panneaux, on ne voyait que regards rivés sur les clichés et doigts pointés vers l'un d'eux, pour le



d'hier et d'aujourd'hui se sont installés, le temps d'une photo souvenir, sur les bancs de leurs anciens élèves devant les encriers et les cahiers jaunis à l'écriture impeccable. La salle est restée ouverte aux visites, le soir après l'école entre 16h30 et 18h, jusqu'au 15 octobre.

Après un discours ému de M. Philippe Boulinguez, directeur de l'école, entouré de Mme Marlène Thibaud et M. Le Floch, inspecteur de circonscription d'Orange, enseignants et élèves ont soufflé ensemble les cinquante bougies disposées sur une table, avant de se retrouver à la salle polyvalente pour un apéritif offert par la municipalité, suivi d'un pique nique tiré du sac pour prolonger les retrouvailles.

Malgré l'appel de M. Boulinguez, beaucoup des 346 photos de classes manquent encore. Si vous détenez l'une d'elles, vous pouvez le vérifier sur le site de l'école qui s'engage à les scanner et vous les restituer de suite. Vous pouvez aussi la leur adresser par email si elle est déjà numérisée. ●



Les enseignants et anciens enseignants sur les bancs de la classe des années 60 reconstituée

montrer à des amis ou à ses enfants. Dans la pièce voisine, une salle de classe reconstituée des années 60 a connu un beau succès, grâce aux bons soins de Marie-Jo et Alain Rivière, tous deux ex-enseignants et détenteurs d'une impressionnante collection de matériel scolaire d'époque dont ils ont décoré la salle. Les enseignants

### ● ÉCOLE LES AMANDIERS

Avenue du Mont Ventoux

84850 CAMARET

Tél. 04 90 37 20 80

site : [www.ecolesamandiers.fr](http://www.ecolesamandiers.fr)

email : [ecolesamandiers@wanadoo.fr](mailto:ecolesamandiers@wanadoo.fr)

1963-1964

1964-1965

1965-1966

## LE POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien déroulée dans les trois établissements de la commune où après les longues vacances estivales, les enfants étaient heureux de retrouver leurs camarades et leurs enseignants. Voici un point des effectifs ainsi que les noms des enseignants, établissement par établissement. Nous communiquons également les jours consacrés à la vente des tickets de cantine.

### ÉCOLE PRIMAIRE « LES AMANDIERS »

158 élèves – 7 classes.

Directeur : Philippe Boulinguez

Les enseignants : CE2 : Mme Touati ; CM1 : M. Dalmau, M. Kervizic, Mme Morelli ; CM2 : M. Boulinguez, M. Kervizic, M. Lafont.

Vente des tickets de cantine : Le lundi de 8h15 à 8h30.

Rue Jules Ferry

Tél. 04 90 37 20 80 - Fax. 04 90 37 78 45

amandiers84@wanadoo.fr

<http://perso.wanadoo.fr/ecolesamandiers>

### ÉCOLE PRIMAIRE « FRÉDÉRIC MISTRAL »

167 élèves – 7 classes.

Directrice : Corinne Ploix.

Enseignants : CP : M. Haupaix, Mme Pataine, Mme Virouvet ; CE1 : Mme Girod, Mme Rongières ; CE2 : Mme Ploix, Mme Rongières.

Vente des tickets de cantine : Le jeudi de 8 h 15 à 8 h 30.

Quartier Les Combes

Tél. 04 90 37 82 72 - Fax. 04 90 37 82 86

Mobile. 06 19 02 39 67

ecoleprimairefmistral@wanadoo.fr

### ÉCOLE MATERNELLE « LA SOULEIADO »

170 enfants – 7 classes (sections : petits, moyens, grands)

Directeur : Jean-François Suc.

Secrétariat : Marie-Christine Donnini.

Enseignants : M. Suc, Mme Cauvin, Mme Balmain, Mme Rancelly, Mme Copeland, Mme Olivier, Mme Marcelis, Mme Rogier, Mme Salmon.

Vente des tickets de cantine : Le mardi de 8 h 15 à 8 h30.

9 Cours du Midi

Tél. 04 90 37 82 70 - Fax. 04 90 37 82 85

Ecolelasouleiado@wanadoo.fr



## CHALLENGE DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le challenge de la prévention routière organisé cette année à Sarrians a regroupé 60 enfants de 43 communes du Vaucluse dont Camaret. Les 4 enfants sélectionnés à l'école des Amandiers ont été à la hauteur des attentes et ils ont tous été récompensés par une médaille et différents lots.

### Leurs classements :

Garreau Jérémy : 4<sup>ème</sup>

Denappe Louis : 12<sup>ème</sup>

De Felices Lisa : 25<sup>ème</sup>

Foli Anaïs : 32<sup>ème</sup>

# Vie Locale



## PERMANENCES

### Permanence des organismes d'aide à la personne CCAS :

mardi 13h à 17h et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

**Assistante sociale :** 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis après-midi du mois sur RDV (Tél. 04 90 11 55 00).

**Planning familial :** 4<sup>ème</sup> mercredi et 2<sup>nd</sup> vendredi du mois de 14h à 16h.

**Pôle insertion Contrat insertion allocataires RSA :** mardi de 14h à 17h.

**Mission locale :** jeudi de 9h à 12h et mardi de 9h à 12h.

**CAUE Architecte Conseil :** 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h.

**Conciliateur de justice :** 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h à 17h.

**Syndicat Mayres, Alcyon, Sier :** mercredi matin.

**Chargé de mission BA115 :** 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 16h à 17h.

### AUTRES PERMANENCES

**Thierry Mariani** (député et conseiller régional) et **Bénédictine Martin** (conseillère régionale) : tous les deuxièmes jeudis du mois de 14H30 à 15H30.

## INFOS UTILES

**Horaires services administratifs : Lundi, mardi, jeudi :** 8h -12h / 13h -17h /  
**Mercredi :** 8h - 17h / **Vendredi :** 8h - 16h.

Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez l'après-midi (du lundi au jeudi).

### Un nouveau correspondant de presse au journal La Provence

Il s'agit de M. Thévoz Jean-Claude dont voici les coordonnées :

762 Chemin d'Avignon

84850 Camaret sur Aigues

Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76

E-mail: jcthevoz@wanadoo.fr

## ETAT CIVIL

### JUILLET

**NAISSANCES :** Ethan Andrieux le 1er juillet à Orange ; Louis Bouzet le 5 juillet à Orange ; Rico Cayuela le 16 juillet à Avignon ; Lana Desmurs le 20 juillet à Orange ; Vaïana Miglionico-Rocher le 16 juillet à Cavaillon.

**MARIAGES :** Fallas Patrice et Rochais Clotilde le 3 juillet ; Bouche Bruno et Rudéric Marion le 10 juillet ; Gonzalez Pierre et Esteve Pascale le 10 juillet ; Bastide Laurent et Bravay Stéphanie le 17 juillet ; Normani Jean-François et Balestard Carole le 24 juillet.

**DECES :** Allier Paul décédé le 1er juillet à Orange ; Bathelier Odette épouse Blanc décédée le 2 juillet à Avignon.

### AOÛT

**NAISSANCES :** Hélène Colombet à Orange le 2 août ; Nina Couturier le 12 août à Orange ; Ceylyann Slifi le 18 août à Avignon ; Mathieu Mazoyer le 27 août à Orange.

**MARIAGES :** Dénéchaud Fabrice et Marboeuf Katia le 7 août ; Francis Leriche et Nathalie Tourvieille le 7 août ; Patrick Pertuisot et Enriqueta Bayarri-Palmeiro le 28 août.

**DECES :** Jousset Jean le 3 août à Orange à l'âge de 80 ans.

### SEPTEMBRE

**NAISSANCES :** Tom Deleplace le 20 septembre à Orange ; Camélia Aghzaf le 20 septembre à Marseille ; Maïssa Bouras le 24 septembre à Orange.

**MARIAGES :** Noguier-Degoutin Sophie et Muller Patrice le 4 septembre ; Grassot Corinne et Montesinos Jean-Luc le 4 septembre ; Ranc Jérôme et Bustin Nathalie le 25 septembre.

**DECES :** Pierre Chevalier le 2 septembre à Orange ; Mohamed Kouider le 8 septembre à Orange ; Jeanine Wallez veuve Covet le 14 septembre à Avignon.

## EXPRESSION LIBRE :

Liste « Ensemble pour Camaret »

Liste « Camaret Avenir »

Liste « Camaret Espoir »

### INSÉCURITE : CAMARET N'EST PAS ÉPARGNÉE

Dés son arrivée aux responsabilités, la municipalité de gauche de Mme Thibaud s'est empressée de mettre fin au programme d'équipement de la commune en caméras de vidéosurveillance. Cette décision est regrettable. Certes, la vidéosurveillance est loin d'être la solution unique au problème de l'insécurité, mais elle est efficace en matière de dissuasion de la délinquance, sans compter qu'elle permet parfois de retrouver rapidement les auteurs de faits délictueux.

C'est bien la raison pour laquelle de plus en plus de communes s'équipent. Mais à Camaret, il semble que l'idéologie l'ait emporté sur le sens des réalités. Pourtant, notre village n'est pas épargné : l'un des deux cafés de la commune a été cambriolé deux fois de suite il y a peu, son patron ayant été violemment agressé.

Car la délinquance frappe n'importe qui, n'importe où. Les administrés paient des impôts pour s'en prémunir ; la Commune doit alors pleinement participer à la lutte contre l'insécurité, au lieu de sous-estimer le problème.

*Philippe de Beauregard  
conseiller municipal de Camaret*



## CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES :

Distribution mercredi 20 Octobre 2010 de 8h30 à 12h

## RECENSEMENT :

dans le cadre de la campagne de recensement de la population prévue du 20/01 au 19/02, la commune recrute 9 agents recenseurs.

## PORTAGE DES REPAS À DOMICILE



La ville de Camaret-sur-Aigues vient de s'équiper d'un nouveau véhicule pour le portage de repas afin que les bénéficiaires de ce service municipal puissent déjeuner dans des meilleurs délais. Le nombre d'habitants bénéficiant du portage de repas est en augmentation sur l'année 2010. Ce service est

un lien privilégié en totale adéquation avec la politique sociale de proximité que les élus mettent en place depuis le début de leur mandat.

La commission Restauration et le CCAS viennent d'accueillir Véronique Sanjullian qui a remplacé Laurence Monnier depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

« Nous remercions Laurence Monnier qui est une personne très appréciée de nos aînés, pour l'excellent travail qu'elle a effectué auprès d'eux. A sa demande et après la réussite de son examen CAP petite enfance, elle va intégrer la nouvelle crèche en qualité d'assistante petite enfance » communiquent Michel Mayan, délégué à la restauration et Martine Célaire, adjoint à la solidarité. ●

## LE COMITÉ DE JUMELAGE EN ITALIE

A l'occasion de la Fête du Patron du village et pour répondre à l'invitation du maire de Travaco', une petite délégation de Camarétois s'est rendu en Italie du 10 au 13 septembre.

Chacun a pu, jour après jour, visiter une exposition de peintures, assister au 4<sup>ème</sup> Grand Prix de Formule 1 à pédales, participer à un concours de pêche ou tenter sa chance à la tombola de l'Oratorio.

Une soirée a également permis de mettre en valeur les produits de la Provence : produits de la lavande, berlingots, vins... Un feu d'artifice a clôturé les festivités.

Pour poursuivre cette initiative qui vise à améliorer la connaissance réciproque de nos deux régions, le Comité de Jumelage de Camaret propose encore cette année des cours d'italien. Trois niveaux sont proposés : débutants, faux-débutants ou conversation.

Contact : 06 89 93 19 86 ●



## LES NOUVELLES ENTREPRISES

### MANAS ENERGIE



La société Manas Energie est une entreprise d'électricité générale, climatisation spécialiste des énergies renouvelable. Elle réalise des installations solaires photovoltaïque et thermique (qualification QualiSOL et QualiPV).

**Manas Energie – Manas José**  
8 ter avenue des princes d'Orange  
84850 Camaret  
Tél. 04 90 62 43 12  
Port. 06 08 65 37 18  
email:manasenergie@orange.fr

### LE CLOS DES VIGNES

Une nouvelle chambre d'hôtes a ouvert ses portes cet été : le Clos des Vignes. Cet établissement dirigé par Mme Carles accueille une clientèle touristique tout au long de l'année. Il est actuellement en cours de labellisation. La commune compte 3 autres chambres d'hôtes : la Sauvagère, La Rigolle et Terre de Vignes.

**Le Clos des Vignes**  
Mme Nicole Carle  
5508 Route d'Orange  
Lieu dit la Levade  
84850 Camaret sur Aigues  
Tél. 06.11.50.13.40  
nicolecarle61@sfr.fr

# Dossier







# SPORT ET CULTURE : UN TISSU ASSOCIATIF TRÈS RICHE

**Avec 52 associations recensées sur son territoire, Camaret fait preuve d'une belle vitalité associative. Un grand coup de chapeau à tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour proposer de très nombreuses activités aux jeunes comme aux moins jeunes.**

Organisée comme chaque année le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, la Journée des associations a été une nouvelle fois couronnée de succès avec pas moins de 34 structures représentées et quelque 230 repas servis. « Cette journée permet également d'accueillir les nouveaux arrivants qui ont ainsi toute latitude pour apprécier les activités proposées et échanger », se réjouit François Denis, conseiller municipal délégué aux sports et aux associations.

Ce rendez-vous privilégié contribue aussi à enregistrer des adhésions comme par exemple le club de spéléologie qui a ainsi accueilli douze nouvelles inscriptions sur une seule journée.

Concentrée pour la première année exclusivement au complexe René Roussière afin de permettre notamment aux associations sportives de bénéficier du matériel nécessaire aux démonstrations, mais aussi de proposer une solution de repli en cas d'intempéries, la Journée des associations aura donc largement contribué à mettre en exergue le dynamisme du tissu associatif. « Dans la commune, 52 associations sont présentes, le sport restant majoritaire » observe François Denis qui reconnaît que la plupart des disciplines sportives classiques sont représentées, à l'exception peut-être du basket et du hand-ball.

Avec plus de 160 licenciés chacun, le club de football de l'Avenir Sportif Camarétois et le Tennis club font figure de fers de lance alors qu'en intervenant dans 13 secteurs d'activités, l'Amicale Laïque fait preuve, elle aussi, d'une très belle vitalité. « On ne peut que féliciter et encourager les bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leur argent pour faire vivre toutes les structures associatives du village » reconnaissent en cœur Marie-Claire Biscarrat, conseillère municipale déléguée à la culture et François Denis.

## DES ÉLUS TRÈS IMPLIQUÉS

Les deux élus ont toujours été eux-mêmes très fortement impliqués dans la vie associative. Bénévole à la bibliothèque, Marie-Claire pratique la randonnée avec son époux Michel qui n'est autre que le président de Sport Passion depuis une douzaine d'années.

Quant à François Denis, cet ancien judoka reconverti dans le football a présidé le Club des Vieux Crampons jusqu'en 2007 : « J'ai toujours pratiqué puisque j'ai commencé le judo dès l'âge de 6 ans. J'ai d'ailleurs fait partie de l'équipe du regretté Philippe Pradayrol. Il y a peu encore, je jouais au foot avec les Vieux Crampons mais à partir d'un certain âge, il faut savoir se montrer raisonnable ; je me suis donc mis au vélo. »

# Dossier



C'est assez dire si les deux élus ont pleinement conscience du rôle joué par chacune des associations au sein du village : « Elles sont force de propositions et jouent un rôle social évident voire parfois économique. Les associations sont ainsi au cœur de la vie d'une commune. »

A Camaret, la municipalité est à l'écoute au quotidien du milieu associatif. Outre les subventions octroyées à chacune des structures, elle met à leur disposition parfois du personnel et tout au long de l'année ses installations communales à l'instar de la halle des sports qui peut être considérée comme l'une des plus grandes de la région. « Nous sommes là pour les aider à vivre et même si, hélas, les budgets ne sont pas extensibles, nous veillons à un juste équilibre » observe François Denis qui rappelle notamment



François Denis, délégué au sport

que la municipalité vient de procéder à la réfection des quatre courts de tennis extérieurs qui seront inaugurés au mois de novembre.

## DES INSTALLATIONS SPORTIVES PRIVILÉGIÉES

Dans le secteur sportif, on peut vraiment



Marie Claire Biscarrat, déléguée à la culture

dire que Camaret bénéficie d'installations privilégiées pouvant faire pâlir d'envie des communes plus importantes.

Au niveau culturel, Marie-Claire Biscarrat souligne que des efforts sont actuellement faits pour soutenir toutes les initiatives des associations camarétoises : « Même s'il serait fastidieux de toutes les citer, il faut cependant reconnaître que nous bénéficions d'une association théâtrale, d'une chorale de très bonne qualité, d'un cinéma et d'associations qui présentent diverses manifestations. Dernièrement, une nouvelle association vient de se créer pour la rénovation de l'orgue et dans l'ensemble, on observe une belle implication de la population dans le domaine culturel. »

Si les deux élus estiment qu'« on ne peut pas tout faire d'un coup », chacun dans son domaine, s'investit au plus près des associations pour soutenir cette formidable richesse humaine qui concourt au cadre de vie de notre village. ●

# Vie Associative



## UNE FIN D'ANNÉE BIEN REMPLIE POUR ECLATS DE LIRE



> L'heure du conte : l'association Eclats de lire recevra les enfants âgés de quelques mois à 10 ans les mercredis 13 octobre, 17 novembre et 15 décembre de 10h à 10h 45.

Le 13 octobre, la séance aura lieu exceptionnellement à la Chapelle St Andéol pour écouter des contes provençaux ; les autres séances auront lieu à la bibliothèque.

> Reprise des cours d'anglais pour adultes : les lundis et mardis de 19h à 20h30 à la salle du Club bel automne ; le lundi pour les débutants, le mardi pour les initiés. Tarif 180 € par an. Bulletins d'inscription disponibles

à la bibliothèque et en mairie.

> Hommage à Frédéric Mistral du 9 au 17 octobre, chapelle St Andéol en collaboration avec « Les amis de Camaret ». Soirée lectures vendredi 16 octobre à 18h en français et en provençal avec les élèves de Mathieu Poitavin et les lecteurs camarétois.

> Sortie culturelle le mercredi 17 novembre : Musée de Maillane, patrie de F. Mistral, repas au restaurant fréquenté par le grand Félibre.

> Robert Louis Stevenson : retrouvez les « Lecteurs de grands chemins » sur leur tournée d'automne le 8 Octobre à Ste Cécile les Vignes, le 10 novembre à Violès et le 19 novembre à Uchaux.

> Les sorties culturelles et le cours d'anglais nécessitent d'adhérer à l'association, soit 10 €.

**Pour tous renseignements : Tél. 06 85 84 07 88, [eclatsdelire@hotmail.fr](mailto:eclatsdelire@hotmail.fr)  
ou à la bibliothèque 04 90 62 98 53. ●**

## LES ANIMATIONS DE L'UCAV

L'Union des commerçants, des artisans et des viticulteurs de Camaret propose le samedi 16 octobre à partir de 18h 30 le repas de la Semaine du Goût intitulé « Entre bio et producteurs ». A cette occasion, un concours sera organisé sur le thème de la courge sublimée (salée, sucrée, en tarte, en tourte chaude ou froide...)

Tarifs : 25 euros pour les adultes et 8 euros pour les enfants ; le menu sera affiché sur les vitrines des commerces. Les points de vente : Céline Coiffure, Harmonie Coiffure et Camaret Optique (attention, places limitées). Le dimanche 28 novembre aura lieu le loto de l'UCAV à partir de 14h 30 à la salle des fêtes. Enfin, signalons également que c'est le mardi 14 décembre qu'aura lieu Noël dans les rues : à partir de 16 heures animation dans le village avec la guinguette mobile et tableau vivant avec son renne. A partir de 18 h, descente du père Noël du clocher de l'église. Pour terminer, l'UCAV offrira le pot de l'amitié dans tout le village. Pour plus d'informations contactez Céline. ●

## PAS DE VACANCES POUR LES DONNEURS DE SANG

La collecte de sang du 17 août a obtenu un résultat moyen, vacances obligent. 44 présentations ont tout de même permis de collecter 39 poches de sang. Tous les fidèles étaient là plus une nouvelle personne que l'association félicite et encourage à revenir. Les bénévoles de l'association ont remis un stylo 4 couleurs à l'effigie du « Don du Sang » à chaque participant. L'association tient à adresser un grand merci à tous les bénévoles et donneurs. « Un grand merci également à Eric Bonnet, menuisier à Camaret qui a offert à l'association un « globule » (panneau en bois pour indiquer les collectes), confectionné par ses soins » communique-t-elle. A signaler qu'Eric est également un donneur fidèle. Rendez-vous pour la prochaine collecte le mardi 12 octobre de 15h à 19h 30 salle polyvalente de Camaret. ●

## MÉMO SANTÉ DU RAVELIN

La reprise des activités de l'association Mémo Santé Ravelin a eu lieu le 6 septembre. Tout au long de l'année, l'association propose du scrabble, de la gym, des ateliers de travaux manuels, des jeux de mémoire mais aussi des balades et des randonnées. Le tout dans un bel esprit de convivialité.

Parmi les projets en cours : la visite du naturoptère à Sérignan (date à fixer) ou encore la mise en place de Pack Eureka – Comment entretenir sa mémoire – proposé par la MSA Alpes-Vaucluse. Prix du stage : 30 € pour 15 séances de novembre à décembre et de janvier à février. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés, le nombre de places étant limité. ●

# Vie Associative



## CONTRAT REMPLI POUR L'ÉQUIPE JEUNE DE MOTOBALL

Le Motoball Club Camaret continue sa progression. L'équipe jeune qui débutait la saison dernière a terminé 6<sup>ème</sup> du championnat de France 2009 et en quart de finale de la coupe de France 2009. Pour la saison 2010, elle est 5<sup>ème</sup> du championnat de France – la 4<sup>ème</sup> place reste à sa portée – et a obtenu une place honorable dans le carré final de la coupe de France. Autant dire que les jeunes Camarétois ont porté haut les couleurs de leur club et du village, et fait mentir les pessimistes qui leur prédisaient un avenir morose voire une descente en seconde division. Rappelons que l'assemblée générale du MBCC aura lieu le vendredi 19 novembre à 20h 30, salle polyvalente. ●



## DES COURS DE YOGA MAIS PAS SEULEMENT

Les cours au club Camaret Yoga ont repris depuis le 21 septembre. L'association compte 41 adhérents. L'activité est également ponctuée de manifestations suivies de repas : le 6 février, une matinée sur le thème du souffle et de la concentration a réuni 23 personnes ; le 12 juin, une rencontre sur le thème du libre arbitre en a réuni autant et le 24 juin, M et Mme Brémond recevaient pour une soirée conviviale avec repas tiré du sac, où ils offraient l'apéritif.



## FESTIVAL HOMMAGE À FRÉDÉRIC MISTRAL

Organisée par trois associations (Les Amis de Camaret, l'association Eclats de Lire et L'Ensemble Vocal au Cœur des Vignes), cette manifestation va rendre hommage au membre fondateur du Félibrige. Au programme : exposition à la chapelle St Andéol, lectures de contes pour enfants, lecture de textes en français et provençal, conférence.

Horaires d'ouverture pour l'exposition : Samedi 9 octobre à partir de 14h, dimanche 10 octobre de 10h à 12h, du 11 au 15 octobre de 13h 45 à 18h et les 16 et 17 octobre à partir de 14h.

Retrouvez le programme complet en page « agenda » ●

## VAUCLUSE ENVIRONNEMENT ÉQUITABLE

Vaucluse Environnement Equitable s'est donnée comme missions de sensibiliser sur les enjeux d'un environnement préservé et de participer à l'élaboration de politiques environnementales équitables, centrées sur l'homme, au cœur de tout projet.

Cette implication citoyenne se traduit cette année par l'organisation d'un cycle de conférences avec l'aide du Conseil Régional PACA. Deux conférences ont déjà été réalisées.

La conférence sur les enjeux de la gestion de l'eau à Entraigues a souligné la rareté de l'eau douce, son prix de plus en plus élevé et a posé la question de la remunicipalisation de sa gestion pour un accès plus équitable.

Celles sur l'avenir des transports à Carpentras a présenté les évolutions des différents modes de transports et l'intérêt de les utiliser tous : la mise en concurrence de la SNCF et le financement des infrastructures par un partenariat privé-public, le transport fluvial comme alternative aux transports routiers de marchandises, un potentiel peu reconnu, une réduction de l'usage de la voiture : covoiturage, service d'autopartage, transport à la demande.

La prochaine conférence aura lieu en octobre et aura pour thème le déplacement des populations suite au changement climatique. ●



## CINÉ RAVELIN PRÉPARE SON DIXIÈME FESTIVAL

**A** partir du mois d'octobre, les bénévoles de Ciné Ravelin peuvent proposer à leurs spectateurs des conditions de confort physique et visuel nettement améliorées puisque des tribunes avec fauteuils seront installées à la place des anciennes tribunes en bois. Les spectateurs pourront apprécier la programmation qui s'efforce de coller au plus près de l'actualité cinématographique.

Le dixième festival se prépare et d'ores et déjà l'association a arrêté une sélection de films toujours autour d'un thème de prédilection : Le Cinéma et l'enfant. Seront proposés des films sortis en 2010 ainsi que des animations.

- **L'arbre**, de Julie Bertuccelli, avec Charlotte Gainsbourg. Très beau film présenté en clôture au festival de Cannes 2010.

- **Le café du pont**, de Manuel Poirier, film inspiré du livre des mémoires de Pierre Perret sorti en 2005, et tourné à Escatalens dans le Tarn, avec Bernard Campan dans le rôle du père de Pierrot. Une chorale de jeunes chanteurs interprètera quelques chansons de Pierre Perret.

- **Bébés**, documentaire de Thomas Balmes, sorti discrètement en juin 2010. Une année dans la vie de 4 bébés dans 4 pays différents.

- **Liberté**, dernier film de Tony Gatlif qui retrace la vie des gitans sous le régime de Vichy avec Marc Lavoine et Marie-Josée Croze (intermède musical à la guitare).

- **Un poison violent**, drame de Katell Quillévéré avec Clara Augarde Lio et Michel Galabru. L'engagement religieux d'une jeune ado est mis à mal par le départ de son père, le comportement de sa mère, les idées de son grand-père et la rencontre avec un jeune garçon.

- **Le dernier été** de la Boyita, film argentin italien français réalisé par Julia Solomonoff sur l'éveil et la découverte de l'identité sexuelle d'une fillette et d'un jeune garçon.

### Des films pour les jeunes :

- **Les mains en l'air**, de Romain Goupil, avec Valeria Bruni Tedeschi et Hippolyte Girardot. Comment va réagir la bande de copains lorsque Youssef puis Milana, élèves de leur classe, vont être expulsés parce que sans papiers...

- **Karaté Kid**, Long-métrage chinois, américain. Genre : Arts Martiaux, avec Jackie Chan. Le jeune Dre Parker doit faire face à un défi qu'il n'aurait jamais imaginé avec un professeur qu'il n'attendait pas.

- **Les invités de mon père**, avec Michel Aumont, Fabrice Luchini et Karin Viard. Dans le cadre de la semaine bleue, un film projeté plus particulièrement à l'attention des seniors.

Comme chaque année, des séances spéciales enfants seront offertes à tous les élèves des écoles. Programmes complets chez les commerçants. ●

## ET AUSSI...

### REPRISE DE L'ÉCOLE DE TENNIS

Les cours ont repris à l'école de tennis qui s'adresse à un public de jeunes de 4 à 18 ans désireux de s'initier au tennis ou de se perfectionner. Des groupes de 4 à 6 enfants par court sont encadrés par des professionnels, moniteurs et initiateurs. Les groupes sont homogènes d'âge et de niveau avec passage des tests de balle en fin d'année. Deux options au choix proposent, soit 1 heure, soit 1h30 de cours hebdomadaire le mercredi, hors période de vacances scolaires, sur les terrains extérieurs ou les courts intérieurs.

Les tarifs annuels sont de 150 € pour 1h et 225 € pour 1h30. Tarif mini tennis (enfants nés en 2005-2006) : 120 €. Possibilité de paiement échelonné en trois fois.

La cotisation comprenant la licence donne accès aux courts à volonté. Elle est réglable à l'année et non remboursable, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant d'un état de santé obligeant l'enfant à arrêter définitivement le tennis jusqu'à la fin de la saison 2010/2011. Pièces à fournir : fiche d'inscription, certificat médical avec mention compétition, une photo, la cotisation (chèques à l'ordre du C T C).

## EN BREF...

### L'ENSEMBLE VOCAL AU CHOEUR DES VIGNES

Au programme de la chorale Arpège, un thé dansant le dimanche 17 octobre après-midi et un loto traditionnel en provençal, le samedi 13 novembre en soirée.

### AÏKIDO

Venez découvrir la pratique de l'aïkido tous les mercredis à 18h15 dans la salle Philippe Pradayrol. Le 1er cours d'essai est gratuit. Pour tous renseignements : 04 90 62 31 51.

# Travaux

DES TRAVAUX AU QUOTIDIEN POUR FACILITER LE CADRE DE VIE



«Le programme des travaux municipaux suit son cours et va s'accélérer dans les semaines à venir.»

## DES TRIBUNES AMOVIBLES ET UN ESPACE DE PROJECTION SALLE POLYVALENTE

À la salle polyvalente, l'installation de tribunes amovibles pour la création d'une salle de spectacle s'est terminée le 24 septembre. Un espace de projection a été réalisé par les services techniques et une entreprise extérieure. Cet espace évitera de devoir placer le projecteur dans le couloir comme par le passé. Les nouveaux aménagements seront inaugurés le 20 octobre à l'occasion de l'ouverture du festival du cinéma. ●



## DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AU CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



L'aire de jeu de la Gare aux enfants, le centre de loisirs sans hébergement, s'est vue dotée d'un certain nombre d'équipements appropriés à un espace de plein air, notamment la mise en place de filets pare-balls et de cages de buts. ●

## TRAVAUX D'ÉTÉ À L'ÉCOLE MISTRAL

Durant les vacances d'été, des classes ont été entièrement repeintes à la demande des directeurs d'écoles. L'enrobé de la cour de l'école Mistral a également été repris pour corriger un problème d'écoulement des eaux pluviales. Pendant les vacances de Toussaint, des travaux d'isolation et d'électricité seront réalisés dans la 7<sup>ème</sup> classe de l'école Frédéric Mistral, et des placards muraux dans 2 classes de la maternelle. ●

## BIENTÔT UN CITY-STADE

L'étude se poursuit pour la réalisation du city-stade proposé par le Conseil municipal des enfants et le Club Initiative Ados. Le choix de son implantation a d'ores-et-déjà été arrêté, au nord du club ados c'est-à-dire à proximité de la future plateforme de soutien à la parentalité et à l'intergénération. ●

## UN JEU DE BOULES SUPPLÉMENTAIRE

Suite au sinistre sur les haies qui bordaient le boulodrome, les services techniques ont arraché tous les arbres brûlés. Grâce à la cession gratuite de 42 m<sup>2</sup> de terrain par M. et Mme Bourchet, riverains du boulodrome, la clôture a pu être remise à l'état neuf et devrait permettre également l'extension d'un jeu de boules supplémentaire. ●

## LA RUE JULES FERRY EN CHANTIER

Les travaux de la rue Jules Ferry débuteront en novembre, par la remise à neuf des réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'arrosage et d'écoulement de pluvial. Le projet du nouvel aménagement paysager a été présenté aux riverains, venus nombreux à la réunion de quartier du 18 septembre. Il a été défini que le cheminement piétonnier passera au nord, le long de la clôture de l'école des Amandiers. Les travaux de surface débuteront immédiatement après la rénovation des réseaux enfouis. Dès la rentrée de la Toussaint, l'entrée de l'école s'effectuera par l'avenue du Mont Ventoux, où une porte a été prévue pour la durée des travaux estimée à environ 8 mois. ●

# Vie Municipale



## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN

**27 votants, S. Piaget ayant donné procuration à MJ Bouche et D. Bouche à D. Troïani.**

La réunion débute par la présentation du projet de city-stade par les élus du Conseil Municipal d'Enfants, de Jeunes et l'Espace Initiative Ados, suivie d'un débat avec les conseillers municipaux.

### SUBVENTION AUX JEUNES

Versement d'une subvention de 439,20 € au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) géré par le Conseil général de Vaucluse. Unanimité.

### DEUXIÈME CONTRAT DE RIVIÈRE

Elaboration d'un deuxième contrat de rivière de la Meyne et des annexes du Rhône, ainsi que d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). Participation financière de la commune à hauteur de 2 000 € HT soit 2,5% du montant prévisionnel. Unanimité.

### EGALEMENT APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ :

La cession au plus offrant d'une remorque des services techniques ne correspondant plus aux besoins municipaux à M. Ubassy pour un montant de 260 € TTC – La mise à disposition au CCAS d'un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe pour une durée de six mois, selon les termes définis par la convention (unanimité des votants, 1 abstention : C. Baud) – La création d'un poste non permanent d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour faire face à un besoin saisonnier (service collectivité).

### QUESTIONS DIVERSES

L. Arcuset informe les conseillers que la voie verte est désormais praticable à pieds, depuis les Compagnons du Bois jusqu'aux services techniques. Les travaux de débroussaillage ont été réalisés par le Syndicat Mixte Forestier qui a participé à 50 % du coût total de 6000 €. Mme le Maire annonce l'abattage, en raison de sa dangerosité, du platane malade situé devant le Ravelin, et M. Païalunga l'instauration de la priorité à droite aux intersections de la rue Buisseron avec l'avenue des Princes d'Orange et du chemin Jean Moulin.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET

**21 votants, M. Païalunga ayant donné procuration à M. Thibaud, V. Chomel à M. Mayan, S. Piaget à MJ Bouche et AM Sassatelli à N. Floret – C. Baud, G. Point, D. Troïani, JP Montagnier, D. Bouche et Ph. De David-Beauregard, absents excusés, n'ayant pas donné procuration.**

Madame le maire souhaite rendre hommage à M. Guy PENNE, ancien sénateur et maire de Sainte-Cécile- les-Vignes, président du Syndicat Rhône Aigues Ouvèze, décédé le 25 juillet 2010.

### AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui s'inscrit autour de trois grands thèmes : un développement urbain équilibré, le dynamisme économique de la commune, le respect et la protection du territoire. La délibération prend acte de la tenue de ce débat.

### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE VAR

Subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association des maires du Var, suite aux intempéries survenues le 15 juin, dans le cadre du dispositif « Solidarité Var ». Unanimité.

### TOUR DE VILLE ET VOIRIES COMMUNALES

Attribution du marché à bons de commande pour les voiries et réseaux divers à l'entreprise Eiffage pour un montant annuel compris entre 200 000 et 800 000 € HT. Unanimité.

### PATRIMOINE

Lancement d'une souscription publique pour la rénovation de l'orgue de l'église, dégradé faute d'entretien depuis 1974, et adhésion à la Fondation du Patrimoine, organisatrice de la souscription, pour une cotisation annuelle de 50 €. Unanimité.

Convention avec le Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine pour la restauration du tableau représentant une « Sainte Famille » dépendant de la Fabrique de l'Eglise de Camaret-sur-Aigues. Unanimité.

### COMMISSION SOLIDARITÉ

Modification de la composition de la commission solidarité entre générations comme suit : M. Célaire, MJ Bouche, M. Monin-Zandomenighi, V. Chomel, JF Menguy, M. Mayan, N. Floret, AM Sassatelli. Vote à bulletins secrets.

### SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET À L'INTERGÉNÉRATION

Approbation de l'avant-projet définitif pour la plateforme de soutien à la parentalité et à l'intergénération (PLAPI). Enveloppe prévisionnelle des travaux : 659 131 € HT. Unanimité.

Demande de subvention auprès du préfet de Vaucluse au titre de la seconde part de la dotation de développement rural 2010 pour la réalisation de la PLAPI, d'un montant de 56 641,99 € (annule et remplace la délibération 2010/68 du 27 mai 2010). Unanimité.

### PERSONNEL

Mise à disposition de personnel auprès de la CCAOP pour mutualiser, au mois de juillet, les distributions de Camaret Magazine et de la lettre d'information intercommunale. Unanimité.

Création de neuf postes d'adjoints d'animation de 2<sup>ème</sup> classe, pour des besoins occasionnels et une durée de 3 mois, suite à la résiliation de la convention liant la commune et l'Association ACTIV, et afin d'assurer une continuité de service public au sein de l'Accueil du CLSH. Unanimité.

### EGALEMENT APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ :

Les tarifs du repas de la journée des associations : 10 € (adultes), 5 € (8 à 12 ans), gratuit (moins de 8 ans) - Une demande de subvention auprès de la CAF de Vaucluse d'un montant de 35 000 € représentant 50% du coût prévisionnel TTC de l'équipement intérieur de la crèche – L'instauration d'une caution de 50 € demandée aux exposants du marché de Noël, restituée après retour du mobilier prêté – Le rapport d'activités 2009 de la CCAOP tenu à la disposition du public – Le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public de la collecte et de l'élimination des déchets – Le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité des services de l'assainissement présenté par la SDEI – La constitution en partie civile suite au procès-verbal dressé le 14 avril 2010 à l'encontre de la SCI MAGIC LAND pour infraction au Code de l'Urbanisme.

**L'intégralité des délibérations, incluant les interventions des conseillers municipaux, sont rapportées dans les procès-verbaux n°85 et 86 librement consultables en mairie ou sur le site : [www.camaret.org](http://www.camaret.org)**



## 4 QUATRE CHANTIERS DE RESTAURATION POUR PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE

Soucieuse de préserver son patrimoine et de le mettre en valeur, la commune a procédé à plusieurs chantiers de restauration. Alors que vient d'avoir lieu, les 17 et 18 septembre, la 27<sup>ème</sup> édition des Journées européennes du patrimoine, nous vous proposons de découvrir les quatre chantiers en cours

### RÉNOVATION DE L'ORGUE

L'orgue de l'église qui date de 1847 a été régulièrement entretenu jusqu'en 1974. Depuis, cet instrument s'est dégradé et aujourd'hui, le mécanisme est quasiment hors d'usage.

Dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine, l'association des « Amis de l'orgue » et la municipalité souhaitent mettre en place un chantier de restauration.

L'association « Les amis de l'orgue et du patrimoine religieux de Camaret » a vu le jour avec pour objectif de restaurer et de mettre en valeur l'orgue de l'église paroissiale.

Après étude de devis, un atelier a été retenu pour effectuer les travaux de restauration :

- remplacement du pédalier.
- fabrication d'une banquette en chêne.
- réalisation d'une nouvelle mécanique.

Pour financer ce projet, la commune a déposé un dossier de souscription à la Fondation du Patrimoine.

La signature de la convention de partenariat aura lieu fin octobre. Alors, une campagne de mécénat populaire pourra être lancée afin de recueillir des dons. ●



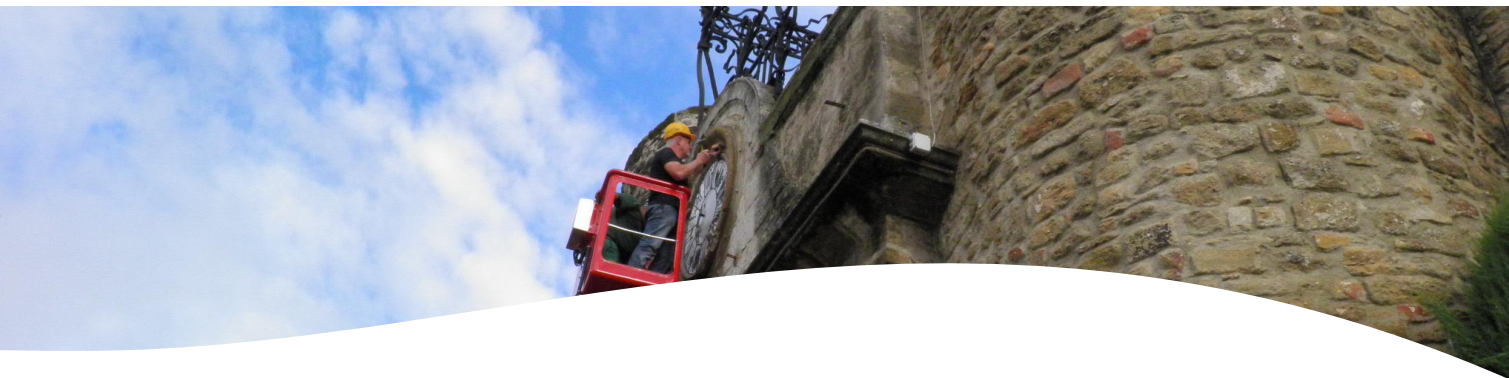
### RESTAURATION DU CADASTRE NAPOLEONIEN

La commune de Camaret-sur-Aigues possède 12 planches du cadastre napoléonien, présentant un intérêt historique et patrimonial, qu'il devenait urgent de restaurer.

Aussi, une consultation a été lancée au mois de novembre 2009 auprès de quatre ateliers professionnels. Le restaurateur « La Reliure du Limousin » a adressé sa proposition de restauration. Après l'avis technique des Archives Départementales de Vaucluse, le choix définitif du prestataire pourra s'opérer.

Cette restauration du cadastre a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil général de Vaucluse, au titre de la commission Gagnière. Cette subvention devrait représenter 40% du coût des travaux. ●





## RÉNOVATION DE L'HORLOGE DU RAVELIN

L'horloge est installée sur la porte de ville, celle-ci étant inscrite à l'Inventaire supplémentaire du patrimoine culturel depuis 1927. L'Inventaire recense l'ensemble des constructions, œuvres et objets d'art présentant un intérêt culturel ou artistique, créés ou conservés en France depuis les origines.

Aujourd'hui dégradée par l'usure du temps, l'horloge présente un émail écaillé, des aiguilles distordues, un mécanisme hors service. Le devis de la société Poitevin a été réceptionné en avril 2010 et porte sur l'installation de cadrans neufs, et sur le changement du mécanisme de minuterie. Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Vaucluse, le Conseil Général et le Conseil Régional ont alloué à la commune une subvention destinée à contribuer au financement de la restauration des cadrans de l'horloge.

L'atelier Poitevin, situé dans le Gard a procédé au démontage des cadrans et à l'équipement des mécanismes en septembre, pour un travail en atelier. La restauration sera terminée en décembre 2010. ●



## RESTAURATION DU TABLEAU REPRESENTANT UNE « SAINTE FAMILLE »



Ce tableau qui fait partie du patrimoine de l'église paroissiale représente une « Sainte Famille » et serait, selon des historiens de l'art et spécialistes du baroque en Provence, une copie voire une seconde version originale avec variantes d'une peinture exécutée par Pierre Parrocel (1670-1739) pour l'Eglise Saint-Symphorien d'Avignon.

Le tableau présente des craquelures, quelques déchirures, tandis que des zones ont été repeintes et que le vernis est jauni. Il devenait donc important de procéder à la restauration du tableau.

La commission Gagnière a alors été dépêchée pour expertiser le tableau. La commission Gagnière est une commission consultative auprès du Conseil général de Vaucluse qui œuvre en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine non protégé, objets et documents d'archives.

L'Atelier de restauration Thierry Martel de Goult a pris en charge ce travail. L'enlèvement du tableau a eu lieu le 29 juillet et son retour est prévu fin 2011.

Pour ce chantier, une subvention de 40% du coût des travaux a été sollicitée auprès du Conseil général. ●

# Développement Durable



## PREMIÈRE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE MUNICIPALE

Afin de formaliser son engagement en faveur du développement durable et en particulier son engagement pour les économies d'énergie, la municipalité a installé une centrale photovoltaïque sur le toit de la crèche. Cet équipement de capteurs d'une superficie de 166 m<sup>2</sup> et d'une puissance de 28 kWc, raccordé au réseau de distribution électrique depuis fin septembre, fait de la crèche un bâtiment à énergie positive (produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.)  
A l'entrée du bâtiment, un écran numérique affiche la production électrique. ●



## UN VILLAGE FLEURI

Cette année encore, notre village a remporté le 1<sup>er</sup> prix départemental des villes et villages fleuris dans sa catégorie. Pour encourager les efforts constants accomplis ces dernières années, l'agence départementale de développement touristique a décidé de proposer la candidature de notre commune au Comité régional de fleurissement. Un nouveau challenge en perspective à relever pour l'équipe en charge des espaces verts, accompagnée dans ses missions par les services techniques municipaux.

Les gagnants du concours communal de fleurissement 2010 sont :

- **Prix spécial jardin d'agrément et potagers :**  
**Mme Carmen Bremond**
- **1<sup>er</sup> prix jardin d'agrément :** **Mme Impénaire.**
- **2<sup>ème</sup> prix jardin d'agrément :** **Mme Zandomeneghi.**
- **3<sup>ème</sup> prix jardin d'agrément :** **M et Mme Limongi.** ●

Mme Bremond et les membres du jury :  
M.Germain et M.Menguy



## CAMARET VA « AGIR » POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE



C onsciente des menaces qui pèsent sur la planète en raison d'une exploitation excessive des ressources énergétiques et des risques que cela entraîne pour les générations futures, la municipalité de Camaret a souhaité mettre en place une charte d'objectifs et un plan d'action ambitieux en faveur des économies d'énergie.

### La charte repose sur trois piliers :

- Elaborer une politique urbaine tenant compte des grands enjeux énergétiques : densification du tissu urbain, préservation des terres agricoles, développement des déplacements doux, stabilisation et développement du tissu économique.
- Etre exemplaire : réduire la consommation d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public, développer les énergies renouvelables et la restauration collective bio.
- Communiquer autour des « bonnes pratiques » pour que chaque Camarétois se sente peu à peu concerné par cette thématique.

Afin de bénéficier d'aides financières et techniques et de mettre en œuvre les 53 actions prévues, la commune a répondu à l'appel à projet régional intitulé « Commune lauréate AGIR\* pour l'énergie ». Cette charte d'objectifs ainsi que les actions à déployer ont été présentées et adoptées au dernier conseil municipal du 16 septembre 2010. (\*)Action Globale Innovante pour la Région ●

## UN MARCHÉ HEBDOMADAIRE TOUTE L'ANNÉE

E space de vie, véritable lieu d'échanges et de convivialité, le marché hebdomadaire qui se tient le mardi matin sur le cours du midi continuera tout au long de l'année. Il permettra ainsi de répondre à une demande toujours plus nombreuse et de s'adapter aux saisons en proposant des produits de circonstance. ●



# Les animations à Camaret

## Au Programme

### OCTOBRE

- **6 au 16 octobre** : Commerce en fête
- **9 au 17 octobre** : Hommage à Frédéric Mistral – Chapelle St Andéol  
Exposition
- **16 octobre à 18h** : Lecture de textes en français et provençal
- **17 octobre à 18h** : Conférence sur Frédéric Mistral
- **Samedi 16 octobre** : Semaine du goût - repas UCAV salle polyvalente
- **Dimanche 17 octobre** : Thé dansant organisé par l'ensemble vocal au chœur des vignes
- **Du 18 octobre au 24 octobre** : Festival du cinéma - salle polyvalente
- **Dimanche 31 octobre** : Loto culturel

### NOVEMBRE

- **Jeudi 04 novembre** : Cinéma –salle polyvalente
- **Dimanche 14 novembre** : Bourse aux collectionneurs salle polyvalente
- **Jeudi 18 novembre** : Cinéma –salle polyvalente
- **Dimanche 07 Novembre** : Loto Du Club Bel Automne
- **Samedi 13 novembre** : Loto traditionnel en Provençal de l'ensemble vocal au chœur des vignes
- **Mercredi 17 novembre** : L'Heure de conte 10h Bibliothèque
- **Mercredi 17 novembre** : Sortie culturelle au Musée de Maillane – Renseignement : association Eclats de Lire
- **Dimanche 21 novembre** : Loto de l'avenir sportif camaret
- **Vendredi 25 novembre** : Mise à l'honneur des associations
- **Dimanche 28 novembre** : Loto de l'UCAV

### DÉCEMBRE

- **Jeudi 02 décembre** : Cinéma-salle polyvalente
- **Vendredi 3 décembre** : Téléthon
- **Mardi 7 décembre** : Goûter des séniors
- **Samedi 11 et dimanche 12 décembre** : Marché de Noël dans la Halle des sports
- **Mercredi 5 décembre** : L'Heure de conte à 10h à la bibliothèque
- **Mardi 14 décembre** : Noël dans la rue
- **Dimanche 19 décembre** : Loto ACPG-CATM
- **Dimanche 19 décembre 17h** : Chorale gospel à l'église de Camaret

Retrouvez toute l'actualité  
sur [www.camaret.org](http://www.camaret.org)